

BUREAU
ROUBAIX - 42-V, Grande-Rue. Tél. 27.22, 27.23 et 27.24.

TOURCOING - 22, rue Camille, Tél. 27.

LELLU - 2, rue Faidherbe. Tél. 232.51.

PARIS - 22, boulevard Poissonnière, Tél. Provençe, 77.94.

MOUSCRON - 148, rue de la Station, Tél. 544.

ANCIENS DIRECTEURS:
Jean Reboux
Alfred Reboux
Madame Alfred Reboux

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

par train rapide
à prix réduits.
Places limitées
Départ 15 Février
7 jours tous fins
comprix des Roubaix à Roubaix.
En 3^e et 2^e cl. : 700 fr.
En 1^{re} cl. : 800 fr.

Agence de Voyages
46, rue de Vieux-Abbeville
ROUBAIX - Tél. 27.22

La dernière session de la législature

Le Conseil des Ministres n'a pas encore fixé la date des élections

M. Fernand Bouisson a été réélu hier président de la Chambre

LES PREMIERS OBSTACLES VONT-ILS S'APLANIR DEVANT LE GOUVERNEMENT ?



De gauche à droite: MM. CATHALA, LAVAL ET FROSSARD QUITTANT L'ÉLYSÉE APRÈS LE CONSEIL. (Mond Photo-Press.)

PARIS, 14 JANVIER (Minuit).
La rentrée parlementaire s'est effectuée dans le calme. Cette première journée de la session, consacrée aux élections du bureau de la Chambre ne pouvait, d'ailleurs, donner lieu à aucune surprise. Le maintien de M. Fernand Bouisson au fauteuil présidentiel notamment, était assuré d'avance.

Les groupes politiques, qui s'étaient réunis dans la matinée, ne manifestèrent aucune combativité. La grande offensive antigouvernementale annoncée par le Front populaire ne semble plus enthousiasmer personne. Ce n'est que pour la forme que le groupe de l'Union socialiste a décidé de réclamer la discussion immédiate des interpellations de politique générale. La perspective d'une crise ministérielle, obligeant les conjurés à assumer les responsabilités du pouvoir à la veille des élections, ne leur sourit que médiocrement. Quant au groupe radical, ses hésitations lui ont fait renvoyer à jeudi toute décision.

Du côté des radicaux, le désarroi est complet. Les uns croient rester fidèles à la doctrine du parti en soutenant le Cabinet Laval qui comprend, d'ailleurs, plusieurs Valois; les autres, les partisans du Front populaire, ne poussent cependant pas la logique jusqu'à exiger la démission immédiate des ministres radicaux.

Au cours des deux réunions tenues mardi matin par le groupe radical, les adversaires du Cabinet Laval ont pu croire un instant qu'ils l'emporteraient en demandant au groupe de se prononcer sur la question de la discipline des votes. On sait que,

L'impossibilité de rallier à des élections anticipées l'unanimité des membres du Cabinet paraît avoir découragé ceux d'entre eux qui souhaitaient que la consultation populaire eût lieu au mois de mars. Aux protestations de MM. Mandel et Frossard, se joignent celles de MM. Herriot et Louis Marin. Devant cette opposition, M. Pierre Laval aurait renoncé au projet qu'il n'avait formé que pour épargner au pays une période trop prolongée de tension politique et d'incertitude.

Il semble, en définitive, que les dates auxquelles s'arrêtera le prochain Conseil des ministres seront le 26 avril et le 3 mai. Les opposants ont-ils pris en considération les doléances des élus des régions montagneuses, qui craignent d'avoir à convoquer les électeurs aux urnes au milieu des neiges? Ont-ils redouté que le contrôle des listes électorales ne pût s'effectuer avec tout le soin désirable? Ont-ils été sensibles, enfin, aux conseils de ceux qui estiment dangereux tout débat sur cette question, même si une simple loi eût suffi à modifier sur ce point les dispositions constitutionnelles? Toujours est-il que le Gouvernement semble avoir renoncé à rompre les lances en faveur d'un projet pour lequel il n'était pas unanime.



M. FERNAND BOUISSON
Travaux publics, et M. Marcel Régnier, ministre des Finances, ont été autorisés à déposer, dès jeudi, sur le bureau de la Chambre un projet de loi prévoyant des subventions destinées à la réparation des dommages causés par les inondations.

La Conférence de Londres
M. Piétri, ministre de la Marine, a tenu le Conseil au courant de l'état des pourparlers navals de Londres et spécialement des intentions manifestées par la délégation du Japon concernant les préavis annuels de constructions.

Dans l'armée
Sur la proposition de M. Fabry, ministre de la Guerre, le général de division Dose, gouverneur militaire de Lyon, commandant la 14^e région, est nommé membre du Conseil supérieur de la guerre en remplacement du général Coudert, démissionnaire par suite de son commandement actuel.

La situation extérieure
M. Pierre Laval a communiqué à ses collègues les derniers renseignements qui lui sont parvenus, ces jours derniers, notamment par le canal de MM. de Chambrun, ambassadeur de France à Rome, et Cerruti, ambassadeur d'Italie à Paris, au cours des dernières conversations qu'il a eues avec eux sur l'évolution du problème éthiopien.

La date des élections législatives serait fixée prochainement
Mais la partie principale de la réunion gouvernementale paraît avoir été occupée par les indications que le Président du Conseil a données aux ministres sur ses vues concernant les élections prochaines.

M. Pierre Laval estime qu'il conviendrait d'appeler le plus tôt possible le pays à exprimer son opinion sur les graves problèmes financiers et internationaux de l'heure, de manière à faire disparaître l'incertitude politique actuelle qui risque de peser sur le crédit de l'Etat et sur son autorité à l'étranger.

C'est pourquoi le chef du gouvernement a envisagé le dépôt de projets de loi tendant à fixer aux 22 et 29 mars les élections législatives et au 20 avril l'expiration des pouvoirs de la Chambre actuelle, afin que la suivante puisse entrer en fonctions dès le 21 avril.

Les interpellations
De son côté, le ministre de l'Intérieur a fait connaître la liste des interpellateurs, et, à ce sujet, il a été convenu que le Gouvernement se tiendra à la disposition de la Chambre pour tous les débats qui pourront s'ouvrir, notamment en ce qui concerne les problèmes agricoles.

Les effectifs de la flotte de guerre espagnole
Madrid, 14 janvier. — Les effectifs de la flotte de guerre espagnole sont fixés pour l'année 1936 à 18.000 marins et 1.500 soldats d'infanterie de marine, avec les cadres correspondants.

A Beauvais, une jeune femme empoisonnait lentement son mari

Elle mêlait des somnifères aux aliments qu'elle lui servait

Beauvais, 14 janvier. — Au hameau de Lannoy-Ouilère, non loin de Formerie, vivaient les époux Brunetot. Le mari, Roger, 32 ans, épiciier; la femme, née Georgette Mauter, 28 ans, mariée depuis sept ans, et ayant deux enfants, une fille de cinq ans, et un petit garçon de six ans. Depuis deux ans, la santé de M. Brunetot laissait beaucoup à désirer; il devait s'aliter fréquemment, en proie à des troubles indéfinissables et à des torpeurs parfois profondes.

Le docteur Debots, de Formerie, appelé plusieurs fois au chevet du malade, ne parvenait pas à discerner la cause du mal et ses remèdes restèrent sans effet. Le débilité semblait s'aggraver de plus en plus. Il a deux mois, il resta plus de trois jours dans une sorte de coma. Le médecin ne parvint à le ranimer que très difficilement.

La situation extérieure
M. Pierre Laval a communiqué à ses collègues les derniers renseignements qui lui sont parvenus, ces jours derniers, notamment par le canal de MM. de Chambrun, ambassadeur de France à Rome, et Cerruti, ambassadeur d'Italie à Paris, au cours des dernières conversations qu'il a eues avec eux sur l'évolution du problème éthiopien.

La date des élections législatives serait fixée prochainement
Mais la partie principale de la réunion gouvernementale paraît avoir été occupée par les indications que le Président du Conseil a données aux ministres sur ses vues concernant les élections prochaines.

M. Pierre Laval estime qu'il conviendrait d'appeler le plus tôt possible le pays à exprimer son opinion sur les graves problèmes financiers et internationaux de l'heure, de manière à faire disparaître l'incertitude politique actuelle qui risque de peser sur le crédit de l'Etat et sur son autorité à l'étranger.

C'est pourquoi le chef du gouvernement a envisagé le dépôt de projets de loi tendant à fixer aux 22 et 29 mars les élections législatives et au 20 avril l'expiration des pouvoirs de la Chambre actuelle, afin que la suivante puisse entrer en fonctions dès le 21 avril.

C'est pourquoi le chef du gouvernement a envisagé le dépôt de projets de loi tendant à fixer aux 22 et 29 mars les élections législatives et au 20 avril l'expiration des pouvoirs de la Chambre actuelle, afin que la suivante puisse entrer en fonctions dès le 21 avril.

C'est pourquoi le chef du gouvernement a envisagé le dépôt de projets de loi tendant à fixer aux 22 et 29 mars les élections législatives et au 20 avril l'expiration des pouvoirs de la Chambre actuelle, afin que la suivante puisse entrer en fonctions dès le 21 avril.

Quant à l'empoisonneuse, accablée par les témoignages, elle a fini par avouer et a été écrouée à la prison de Beauvais.

CHARLES LAUGHTON A PARIS



CHARLES LAUGHTON, qu'on a admiré dans sa création de « Henry VIII » au cinéma, est actuellement à Paris. D'ici peu, il tournera « Cyrano de Bergerac ».

Place de la Concorde, il prend provisoirement son ticket d'autobus.

OPTIMISME JAPONAIS



Le premier ministre du Japon, M. OKADA, est optimiste. Au cours d'une des premières leçons d'écriture qu'il donne à son petit-fils, il lui fait écrire: « ne ferez pas dire: dessiner — cette phrase: Les nuages débarrassent le ciel ».

LES FEMMES-MAÇONS



Ces deux jeunes Anglaises se sont faites « maçons » et travaillent sur les chantiers comme leurs collègues masculins.

Le Japon se retire de la Conférence navale de Londres

Londres, 14 janvier. — Il se confirme que les délégués japonais à la Conférence navale ont fait connaître aux autres délégations qu'ils se retiennent de la conférence.

La mort subite de Monna Lys

Paris, 14 janvier. — L'artiste de cinéma, Monna Lys qui, dans la soirée du dimanche dernier dînait chez des amis, fut prise, soudain d'un malaise. Transportée dans une clinique, elle y décéda, lundi matin, à 3 heures.

Le jubilé du maharadjah de Baroda



Le MAHARADJAH DE BARODA (INDES ANGLAISES), QUI CÉLÈBRE SON JUBILÉ DE DIAMANT, SA FEMME ET SON FILS AÎNÉ REÇOIVENT LES HOMMAGES DE LEURS SUJETS. IL EST ASSIS SUR UN TRÔNE EN OR.

Au procès Stavisky

LES JURÉS ENTRERONT JEUDI A MIDI DANS LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS ET ILS N'EN SORTIRONT QUE POUR RENDRE le VERDICT ILS PASSERONT LA NUIT AU PALAIS DE JUSTICE OU ON LEUR FERA PORTER DES LITS

Hier, cinquante et unième audience du procès Stavisky, dont les débats touchent à leur fin.

PLUS DE SQUELETTE DANS LES ÉCOLES : DE SUEDE :: :: ::



En Suède, le corps des maîtres d'école a décidé de ne plus employer de vrais squelettes pour les leçons d'anatomie. On se sert de squelettes schématiques en bois.

— Romagnino est un de ces comparés, dit-il. Quelle est la valeur de votre accusation, M. le procureur général? Elle est vide.

M. Fernand Roux se lève et proteste contre les allusions de M. Zévaes.

M. Zévaes a fini. Il s'assied, tandis que dans la salle se produisent ce qu'on appelle en style parlementaire, des « mouvements divers ».

Le procureur général Fernand Roux est très rouge et très agité. On l'entend prononcer à voix basse ces mots: « Je répondrai ».

— M. de Moro-Giafferi, notamment, demandera l'acquiescement d'Arllette Stavisky.

M. Max et son fidèle « Happy »



M. Max, bourgmestre de Bruxelles, a conduit son chien, « Happy », à une exposition d'œuvres de peintres animaliers organisée au profit de la « Croix Bleue » de Bruxelles.